

**Fiche presse**

Juin 2025

## La mobilité gaz BioGNV/GNV, une solution concrète pour la mobilité propre



Le réchauffement climatique rend cruciale la décarbonation du secteur des transports, qui représente à lui seul près de 34 % des émissions de CO<sub>2</sub>, dont plus de 80 % au titre du transport routier. La qualité de l'air constitue aussi un enjeu sanitaire majeur, avec la multiplication des pics de pollution. Chaque année, en France, 48 000 décès prématurés seraient liés à la qualité de l'air. Le premier atout de la solution BioGNV/GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) est sa robustesse et sa simplicité : la technologie est en effet éprouvée avec plus de **38 millions de véhicules** dans le monde circulant au Gaz Naturel Véhicule (GNV) ; par ses performances économiques, la solution BioGNV/GNV répond aux attentes et aux contraintes opérationnelles des transporteurs.

### Le BioGNV comme le GNV, un carburant essentiel pour améliorer la qualité de l'air

Le BioGNV, la version renouvelable du GNV, présente une solution immédiatement disponible pour réduire drastiquement la pollution locale. **Tous les véhicules qui roulent au gaz bénéficient de la vignette Crit'Air 1**, un certificat qualité de l'air qui les autorise à circuler lors des pics de pollution et dans les Zones à Faible Emission (ZFE). Le BioGNV, comme le GNV, réduit considérablement les polluants locaux dont les particules fines et les Nox et permettra de passer les futures réglementations Euro 7 sans dispositifs complexes.



**France Mobilité Biogaz\* (ex-AFGNV) annonce une transition majeure vers le biométhane, visant à décarboner à 100% le transport en moins de dix ans.**

*\*France Mobilité Biogaz fédère les acteurs publics, économiques et industriels français pour accompagner le développement de l'usage carburant du gaz naturel et des gaz renouvelables en France.*

### Plus de la moitié des véhicules qui roulent au gaz en France utilisent du BioGNV

Le BioGNV contribue à la lutte contre le changement climatique avec plus de 80 % de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> par rapport au diesel. Le BioGNV est un gaz renouvelable produit localement à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets des territoires. Il s'agit donc d'un biocarburant de deuxième génération qui, contrairement aux biocarburants de première génération, n'est pas produit en concurrence de cultures alimentaires. Le BioGNV offre une solution économique et écologique pour le transport de marchandises et de personnes.

La capacité de production des **763 sites de méthanisation** raccordés aux réseaux gaziers dépasse **14,44 TWh/an**, soit l'équivalent de la **consommation de 57 776 bus roulant au BioGNV**.

+ de **80 %**

de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> pour le BioGNV par rapport au diesel

**-50 %** <

de bruit par rapport à un moteur diesel

+ de **39 000**

véhicules en circulation

**369**

stations publiques sur l'ensemble du territoire

## 100 % des villes de plus de 200 000 habitants disposent d'une flotte de bus et/ou de bennes à ordure au BioGNV/GNV

Le BioGNV répond dès aujourd'hui aux nouvelles exigences en matière de mobilité durable et aux attentes des utilisateurs.



## Un réseau de stations ouvertes au public sur l'ensemble des grands axes routiers français

Cette dynamique s'accélère et offre une véritable réponse aux besoins des professionnels. Quel que soit le réseau autoroutier emprunté en France aujourd'hui il est possible d'avitailler, ce qui n'était pas le cas encore trois ans auparavant.



## Le BioGNV, des performances environnementales comparables à celles de l'électricité

Les analyses du cycle de vie (ACV) permettent de mesurer la réalité des émissions de CO<sub>2</sub> d'un véhicule, en incluant la fabrication et le recyclage du véhicule mais aussi la production du carburant. En ACV, d'après une étude de l'institut public IFP Énergies Nouvelles, **le BioGNV présente un bilan carbone identique à celui de la mobilité électrique sur de nombreux segments**, et ce même avec le mix électrique français peu carboné.

## BioGNV/GNV, un carburant économique

Sur les 10 dernières années, le coût du kilogramme de BioGNV a été en moyenne 20 % inférieur à celui du diesel ; il permet ainsi au propriétaire d'une flotte d'amortir son investissement et de réaliser des économies sur la durée de vie de ses véhicules en fonction des kilomètres parcourus annuellement. Un kilogramme de gaz permet de parcourir la même distance qu'1 litre de diesel. Le BioGNV, comme le GNV, bénéficie d'avantages fiscaux et d'aides régionales spécifiques à l'acquisition.

### Pour aller + loin

[Conf Presse] Le BioGNV, une solution à encourager pour accélérer la décarbonation des transports | [justdecarb.grdf](http://justdecarb.grdf)

Contact Service presse GRDF : [grdf-nat-presse@grdf.fr](mailto:grdf-nat-presse@grdf.fr) - +33 1 71 19 18 11